

COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU JEUDI 17 DECEMBRE 2020 A 18 H 00

Date de la convocation : 9 décembre 2020

Présents :

Jean-Marie REY, Maire

Adrien GIRARD, Muriel PAYAN, Alexandre GOUEL, Margot MERLE, Adjoints

Bruno PROIETTI, Marielle BOY, Lisa FAURE, Gabrielle GUIBERT, Jean-Michel BRUNET,
 Pierre SAVOLDELLI, Violaine PIQUET-GAUTHIER, Fabrice LOISEAU

Procuration : Yveline CORDIER à Margot MERLE

Absent : Jean-Charles THOMAS

Secrétaire de séance : Violaine PIQUET-GAUTHIER

La séance est ouverte à 18h00, sous la présidence de Jean-Marie REY, Maire.

Monsieur le Maire procède à l'appel des membres du Conseil Municipal.

Il informe l'assemblée de l'ordre du jour.

Le compte rendu du conseil du 2 décembre 2020 est adopté à l'unanimité

Monsieur Le Maire demande l'ajout d'une délibération à l'ordre du jour : Décision modificative n°4
 – Budget de la Commune : accepté à l'unanimité.

Monsieur le Maire donne lecture des actes qu'il a pris en vertu de la délégation que lui a donnée le
 Conseil Municipal par délibération n°035/2020, du 23 mai 2020, depuis le 2 décembre 2020.

1/ INSTALLATION DE TOILETTES SECHES – DEMANDES DE SUBVENTION

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la volonté conjointe du SIVM de Serre
 Chevalier et de la commune du Monétier-les-Bains de procéder à l'installation de toilettes sèches le
 long des sentiers de randonnée et des pistes de ski nordique. Au-delà de ces lieux d'implantation, la
 commune souhaite également installer le même dispositif vers le sommet du col du Galibier, afin
 d'offrir plus de confort et de propreté aux nombreux usagers de cette route départementale.

Aussi, il est proposé d'adopter le plan de financement suivant et de solliciter les partenaires
 institutionnels pour l'attribution de financement :

Installation de toilettes sèches au col du Galibier	
20 470€ HT	
Etat – DETR	6 141€ - 30%
Département	6 141€ - 30%
Autofinancement	8 188€ - 40%

Approuvé à l'unanimité

2/APPROBATION D'UNE CONVENTION D'INTERVENTION FONCIERE AVEC LA SAFER (CIF)

Dans un souci de maintien et de confortement de l'agriculture locale, mais aussi de protection de l'environnement et des paysages ruraux, la commune souhaite maintenir sa collaboration avec la SAFER. Cette collaboration est également rendue nécessaire pour maintenir des prix de vente compatibles avec une activité agricole et forestière.

Il est rappelé qu'une convention d'intervention avec la SAFER est en vigueur depuis 2004 et qu'il est nécessaire de réaliser une mise à jour de celle-ci. L'objet de la convention mise à jour est le suivant :

- La veille foncière opérationnelle pour un coût annuel de 400€ HT.
- La mise en place d'un portail cartographique pour visualiser des DIA transmises (VIGIFONCIER).
- La réalisation d'une expertise contextualisée des DIA diffusées.
- L'intervention par exercice du droit de préemption, ou étude de faisabilité pour que soit mise en place une procédure d'intervention amiable.
- La réalisation d'un bilan annuel chiffré des volumes de DIA transmises.

Les aspects d'ingénierie et de méthode de diffusion des sources de données étant détaillés dans la convention ci-annexée.

Approuvé à l'unanimité

3/DESIGNATION DES REPRESENTANTS COMMUNAUX A LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT) A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BRIANCONNAIS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la création et de la composition d'une Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT), il convient donc de désigner un titulaire et un suppléant pour représenter la Commune.

Il est proposé de désigner :

- Délégué titulaire : Muriel PAYAN
- Délégué suppléant : Marielle BOY

Pour représenter la Commune au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées à la Communauté de Communes du Briançonnais.

Approuvé à l'unanimité

4/ DECISION MODIFICATIVE N°4 – BUDGET DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des modifications à apporter au budget de la commune, afin de prendre en compte les éléments suivants :

SECTION D'INVESTISSEMENT

1°) Régularisation des inscriptions budgétaires au chapitre 041 relatives à des cessions de biens à titre gratuit :

- Augmentation des crédits en dépenses au compte 204411 pour 1 780€
- Augmentation des crédits en recettes au compte 2183 pour 1 780€

DM N°4

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-204411 : Subv nature org publics - Biens mobiliers, matériel et études	0,00 €	1 780,00 €	0,00 €	0,00 €
R-2183 : Matériel de bureau et matériel informatique	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 780,00 €
TOTAL 041 : Opérations patrimoniales	0,00 €	1 780,00 €	0,00 €	1 780,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	1 780,00 €	0,00 €	1 780,00 €
Total Général		1 780,00 €		1 780,00 €

Approuvé à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Le Maire informe l'assemblée délibérante du non renouvellement du détachement sur l'emploi fonctionnel de Directrice Générale des Services de Madame Isabelle CONRAUX. Un entretien préalable avec cette dernière a eu lieu le 7 décembre dernier et Madame CONRAUX a pu prendre connaissance de son dossier en amont. Sa fin de détachement prendra effet le 1^{er} mars prochain.

La parole est laissée au public présent :

Monsieur Gilles DU CHAFFAUT tient à féliciter l'équipe municipale pour son action depuis son élection.

Monsieur le Maire le remercie et remercie également les services municipaux pour leur implication et leur réactivité.

La séance est levée à 18 h 30.